HAL
open science

Concevoir des alternatives à l'organisation industrielle du travail en élevage. Un camion pour le transport et l'abattage des animaux

Jocelyne J. Porcher, Eric Daru

To cite this version:

Jocelyne J. Porcher, Eric Daru. Concevoir des alternatives à l'organisation industrielle du travail en élevage. Un camion pour le transport et l'abattage des animaux. FaçSADe, 2005, 23, pp.1-4. hal-02681955

HAL Id: hal-02681955

https://hal.inrae.fr/hal-02681955

Submitted on 1 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

n° 2005/23 - trimestriel

façADe

Concevoir des alternatives à l'organisation industrielle du travail en élevage

Un camion pour le transport et l'abattage des animaux

Que les animaux soient issus d'un système de production ou d'un autre, ils seront, à quelques accommodements près, abattus dans les mêmes abattoirs et transportés dans les mêmes conditions et en fonction d'une même organisation du travail. Ce constat met au jour une faille importante dans la cohérence des systèmes qui revendiquent de faire des produits de qualité tout en respectant le bien-être des animaux. Le concept de camion à double fonctionnalité que nous proposons ici vise à combler partiellement cette faille. Il revisite la notion de "bétaillère" et propose un outil d'abattage des animaux sur l'exploitation.

Jocelyne Porcher, Eric Daru

"*Faire un bon boulot de A et Z"* est une revendication partagée par de nombreux éleveurs, transporteurs et travailleurs d'abattoirs et constitue la condition d'une véritable reconnaissance du travail accompli.

Des éleveurs témoignent qu'il est aujourd'hui techniquement possible et économiquement rentable d'élever les animaux autrement qu'en référence aux systèmes industriels et intensifiés (élevage bio, élevage sous label, vente directe...). Toutefois la qualité du travail réalisé se heurte in fine à une impasse éthique et technique car il n'y a pas de voies alternatives à l'organisation industrielle du travail pour transporter et abattre les animaux.

C'est pourquoi ce camion (modèle et marque déposés par l'INRA), qui associe un module de transport d'animaux à un module d'abattage des animaux à la ferme, pourrait offrir aux éleveurs et aux transporteurs un outil innovant du point de vue des représentations et de la conception technique ; l'objectif étant de finaliser le processus inabouti des systèmes d'élevage respectueux des animaux.

Notre intention ici n'est pas de décrire ce camion dans le détail de ses aspects pratiques et de son fonctionnement, lequel dépendra finalement des décisions éventuelles de l'industriel intéressé par sa production. Nous en donnons seulement les éléments descriptifs les plus significatifs. Il s'agit plutôt d'expliquer le contenu du concept et de montrer son intérêt dans le contexte actuel d'évolution du travail en élevage.

Rompre avec la représentation péjorative de la bétaillère

Institut National de la Recherche Agronomique

INRA Sciences pour l'Action et le Développement [SAD]

Une délégation obligée

La concentration des activités d'abattage et la réduction du nombre d'abattoirs ont conduit à la disparition progressive des petits abattoirs publics et à une intensification des activités de transports d'animaux. En 2000, il restait 339 abattoirs (171 publics, 168 industriels privés qui regroupent 80 % de la production). En 1980, les chiffres étaient de 767 abattoirs dont 158 privés. Ce sont les abattoirs publics qui sont touchés par le processus de concentration. De nombreux éleveurs sont contraints de déléguer le transport de leurs bêtes et de se désengager quant aux conditions de leur abattage.

Cette délégation est très souvent exprimée dans le registre de la souffrance et de la culpabilité et peut expliquer en partie que pour un grand nombre d'entre eux : "*l'abattoir, c'est le pire moment de l'éleveur*". Une enquête par questionnaire, réalisée auprès de 197 éleveurs, a révélé que 50,3% d'entre eux sont d'accord avec cette affirmation. Il est possible d'autre part que le transport et l'abattage industriels des animaux issus de systèmes non industriels soient encore plus traumatisants pour ces animaux que pour les autres car ils n'ont pas "l'habitude" d'être confrontés à l'indifférence et à la violence, violence qui émane moins directement des travailleurs eux-mêmes que de l'organisation industrielle du travail. On peut penser que ce contraste a des conséquences sur les qualités des viandes obtenues. Les conditions industrielles d'abattage ne ruinent-elles pas le travail patiemment réalisé préalablement ?

Cette délégation obligée et la perte de maîtrise par les éleveurs du transport et de l'abattage de leurs animaux est concomitante de représentations collectives très négatives des activités de transport et d'abattage comme en témoignent les transporteurs d'animaux et les travailleurs d'abattoirs. Ces travailleurs expriment d'autre part le sentiment d'une perte des savoir faire liés à leur métier qu'ils voient réduit à un ensemble de tâches parcellisées, répétitives, très souvent décrites comme incompatibles avec le respect du travail bien fait.

L'industrialisation, la privatisation et la concentration des structures d'abattage et de transformation s'appuient en effet sur une standardisation des procédures, une forte taylorisation du travail et sur un objectif unique de rentabilité financière à court terme. L'industrie de la viande n'est certes pas récente et Upton Sinclair en faisait déjà dans *The jungle*, en 1906, une description aussi éclairante que tragique. Ce qui est plus préoccupant aujourd'hui est qu'il n'existe pas de réelles alternatives à cette rationalité industrielle.

Transporter n'est pas maltraiter

L'activité des transporteurs a pour objet de conduire des animaux d'un point à un autre du territoire. Il peut s'agir d'une vente d'animaux, d'un échange, d'un déplacement pour saillie... Il peut s'agir également de conduire les animaux à l'abattoir. Le camion que nous proposons vise à revisiter le concept traditionnel de bétaillère en offrant une visibilité nouvelle du transport des animaux et des conditions de transport améliorées pour le chauffeur et pour les bêtes.

C'est pourquoi, le dessin du camion rompt avec la représentation péjorative de la bétaillère. Il s'agit avant tout d'un véhicule de transport inscrit dans son époque, qui fait le choix de la lumière, de la couleur, du dynamisme des lignes et d'un esprit "tout terrain", aussi bien adapté aux bocages normands qu'aux montagnes pyrénéennes. Il n'est pas fermé aux regards mais au contraire exposé. **Rendre visible le transport et les animaux** eux-mêmes, c'est permettre au chauffeur de se réapproprier son métier et de l'assumer.

Cette représentation du transport renvoie aux représentations de leur métier exprimées par de nombreux transporteurs, notamment de bovins, concordantes avec celles d'une grande partie de nos concitoyens.

> *"Il faut être humain avec les bêtes, une bête se manie comme on compte avec les gens..."*
>
> *"Quand vous transportez du personnel, vous n'allez pas rouler, emmener de droite et de gauche... Je charrie les bêtes comme je charrie les gens, les bêtes c'est comme les gens".*

Actuellement mis en cause par les associations de protection animale dans une critique sévère, et souvent justifiée, notamment dans le cadre des transports internationaux, les chauffeurs n'ont pourtant guère le choix de leurs conditions de travail. Cette situation est douloureusement vécue par les chauffeurs consciencieux qui subissent les remarques désobligeantes de leurs concitoyens sur les aires d'autoroute.

Ce camion vise également à rendre sensible au chauffeur la présence des animaux qui fait, pour nombre d'entre eux, **le plaisir du métier** et à offrir les conditions de possibilité d'une authentique responsabilité à leur égard.

> *"Je crois que ça m'a toujours plu le contact avec les animaux, de travailler avec les animaux."*
>
> *"Il faut aimer travailler avec les bêtes, c'est vivant ; on n'est pas seul avec les bêtes, on les sent en roulant".*

C'est pourquoi l'avant du camion ouvre, à côté de la cabine du chauffeur, sur un passage d'homme sécurisé permettant le contact entre le chauffeur et les animaux. La largeur du passage d'homme peut être ajustée en fonction des différentes catégories d'animaux transportées. Le chauffeur peut ainsi, au cours du transport, vérifier **le confort des animaux**. En cas de problèmes, un système de barrières mobiles lui permet d'intervenir auprès de l'animal.

Les animaux peuvent s'abreuver au cours des transports grâce à la présence d'abreuvoirs escamotables réglables en hauteur. Il est possible, éventuellement, d'équiper les barrières de filets à foin pour permettre aux animaux de se nourrir. Le camion est également muni d'un système de climatisation permettant de toujours transporter les animaux dans de bonnes conditions, en été comme en hiver, et en fonction de l'espèce animale et de l'âge des animaux. Pour le transport de petits animaux, le module de transport peut être étagé.

Eviter l'abattoir

De nombreux éleveurs doivent faire passer par l'abattoir des animaux dont ils récupèrent ensuite la carcasse pour la valoriser eux-mêmes. Ce déplacement est objectivement très souvent inutile et abattre certains animaux à la ferme aurait bien davantage de pertinence et d'intérêts. Notons que l'abattage à la ferme est aujourd'hui interdit sauf dans les tueries particulières annexées à l'exploitation (volailles notamment) ou par dérogation : euthanasie des animaux en élevage porcin par exemple. Les éleveurs de porcs sont en effet depuis peu autorisés à utiliser un "matador" pour abattre leurs animaux. Cette évolution de la réglementation résulte de la décision des abattoirs de ne plus accepter les animaux "*mal à pied*". Ceux-ci en effet, du fait de leurs difficultés à se déplacer, retardaient le travail des transporteurs et celui des travailleurs d'abattoirs et pénalisaient ainsi la productivité du tra-

vail. Cette règle a pour conséquence de déléguer aux éleveurs eux-mêmes l'abattage d'une partie de leurs animaux.

Il est possible que la réglementation change, notamment au niveau européen, et c'est dans cette perspective que le second mode d'utilisation du camion a été développé. A l'instar d'un véhicule qui existe déjà en Autriche, le module "abattage" comprend des matériels de contention, d'abattage et de découpe ainsi que des équipements frigorifiques amovibles. Ces modules matériels sont chargés au moyen d'un chariot élévateur par les portes latérales qui peuvent s'ouvrir en position haute.

Cette fonction abattage a des conséquences en termes de métier. En effet, la personne chargée d'abattre sur place les animaux, de découper les carcasses puis de les transporter doit avoir les compétences d'un tueur et d'un boucher. Or, ainsi que le soulignent les travailleurs d'abattoir, lorsque le "*mauvais boulot*" se généralise ("*vite fait, mal fait*"), les apprentissages du "*bon boulot*" sont rendus plus difficiles.

> *"C'est le rendement maintenant. Tandis qu'avant, avec deux équipes ça allait. On prenait notre temps, on faisait du meilleur boulot. A mon avis du boulot vite fait, je sais pas si ça marche bien.."*
>
> *"Le boulot vite et bien fait, ça n'existe pas."*
>
> *"...le cochon vite fait dans le camion, le transporter vite fait et le tuer vite fait puis le bouffer vite fait quoi. C'est ça en fait.."*

Ce qui fait la différence, c'est le temps, "*on n'a pas le temps d'enseigner aux jeunes, ils n'ont pas le temps d'apprendre*". C'est pourquoi la fonction d'abattage à la ferme ne peut se concevoir sans une formation adéquate du tueur-boucher et sans une réappropriation par l'éleveur du temps nécessaire à la tuerie d'un animal. Au delà des aspects techniques, il s'agit donc ici de convoquer et de reconnaître, individuellement et collectivement, un ensemble de règles morales, voire de rituels de mise à mort.

En effet, le caractère rituel de l'abattage des animaux, c'est-à-dire la prise en compte de sa dimension symbolique, renvoie aujourd'hui essentiellement à la production de viandes halal et casher. Or, les discours des éleveurs et des abatteurs témoignent, en dehors de toute contrainte religieuse, d'un désir de ritualisation du travail d'abattage et d'une quête de sens dépassant le geste productif.

> *"C'est bizarre parce que moi en dehors de l'abattoir, quand je parle aux gens, la réponse est : ah ben nous on ne mange pas beaucoup de porc, et bien je me pose la question, ils vont où ces porcs là alors, ils les jettent dans le fond de la mer pour les requins ? J'imagine mal, j'imagine mal qu'à partir de demain, on vienne nous dire, bon on va tuer 200 porcs à l'heure, on va tuer 200 porcs à l'heure, pour que ça aille moins vite, pour que le cochon souffre moins, pour qu'il soit bien tué, bien saigné, bien dépecé, moi je veux bien, je ne demande que ça moi, mais dans les bureaux, monsieur machin qui prend sa machine à calculer, ben oui mais c'est bien gentil tout ça mais, ...si le prix à la vente est le même..."*
>
> *"On est tellement habitué, c'est vrai que ça ne nous choque plus, mais c'est vrai qu'on est un peu barbare au bout d'un moment. On est barbare ."*

En abattoirs industriels, un rituel, quel qu'il soit, est impossible à respecter du fait des contraintes de temps, des cadences qui accablent les travailleurs, du nombre d'animaux dont ils ont la charge et du sens même du travail. Il est, au contraire, le plus souvent vécu par les travailleurs comme une violence supplémentaire, envers les animaux et envers eux-mêmes, dépourvue de toute intelligence collective.

> *"On ne va pas égorger un animal vivant, ça ne se fait pas."*
>
> *"Je n'aime pas ça, c'est un truc que j'ai en horreur, ça devrait être interdit.."*

Les réactions de ces travailleurs qui doivent faire face à des procédures du travail qu'ils réprouvent témoignent qu'ils sont bien loin de les percevoir comme un élément du sacré ; ils les ressentent au contraire comme une injonction paradoxale, quelque chose qui ne devrait pas être. On peut penser que le rejet des pratiques rituelles religieuses, dans le cadre industriel, est d'autant plus fort qu'il fragilise les personnes en annihilant les justifications du travail fondées sur le fait que "les animaux ne souffrent pas" puisqu'ils sont assommés ou anesthésiés. L'abattage "rituel" en abattoirs industriels rend au contraire évidente la souffrance des animaux.

Elevage durable et action locale

C'est au niveau local que l'usage de ce camion pourrait avoir le plus de pertinence. On peut imaginer que, dans le cadre d'un soutien à l'élevage durable d'une région donnée, des structures locales investissent dans cet outil et le mettent à la disposition de groupes d'éleveurs (une association d'éleveurs bio par exemple) et des transformateurs. Il faut noter que quelques aménagements sur l'exploitation seraient nécessaires à l'utilisation du camion dans son mode "abattage" et pourraient, le cas échéant, bénéficier d'un financement public (zone d'abattage bétonnée, équipement d'évacuation des eaux...).

L'élevage durable, et en premier lieu l'élevage bio, repose sur des fondamentaux éthiques et sociaux ambitieux mais dépend d'abord de ce qui peut être revendiqué au quotidien par chacun d'entre nous, éleveurs et consommateurs. Il importe de prendre acte de ce qui n'est ni durable ni légitime dans ce qui existe aujourd'hui et de le transformer dans la mesure de nos moyens respectifs.

Bien élever les animaux veut aussi dire assumer la responsabilité de ce qu'il advient d'eux dans le transport et l'abattage. La forte empreinte écologiste dans le développement de la bio, la primauté historique du végétal dans les représentations du travail en agriculture biologique ou alternative et le développement tardif de l'élevage biologique permettent de comprendre pourquoi, jusqu'à présent, l'importance des conditions de transport et d'abattage des animaux a été sous-estimée. L'abattage continue d'apparaître d'autre part dans les représentations d'un grand nombre de nos concitoyens, notamment de certains défenseurs des animaux ou de l'environnement, comme la finalité violente de l'élevage et la preuve au fond du rapport d'exploitation que les éleveurs entretiendraient avec leurs animaux : l'animal d'élevage serait fait pour la boucherie et il ne saurait y avoir de règles légitimes dans ce domaine.

Or, si la mort des animaux d'élevage représente la fin du travail, elle n'en est pas le but. Les rationalités du travail en élevage sont multiples et l'une des premières est de vivre avec les animaux. La mort prévisible des animaux n'empêche ni le lien, ni le respect, pas plus que la perspective de notre propre mort et de celle des personnes que nous aimons ne nous empêche d'aimer. "*Respecter les animaux d'élevage, ça ne veut pas dire grand chose puisque*

de toute façon ils finissent à la boucherie" est une affirmation avec laquelle 92,4 % des éleveurs enquêtés se disent en désaccord. Les débats sur l'euthanasie actuellement en cours dans nos sociétés en témoignent, mourir, c'est aussi une question de dignité, et dans notre relation aux animaux, il est peut-être temps précisément, de sortir de l'indignité.

Le processus d'industrialisation de l'élevage va de pair avec la concentration des industries agro-alimentaires dans des "bassins de production" dont la Bretagne est un modèle controversé. Ce processus conduit à une intensification et à une standardisation du travail mais également à d'importantes dégradations des conditions de travail. La production porcine française est archétypale de cette évolution. Concentrée en Bretagne, réalisée par des systèmes industriels dans le cadre de structures intégrant l'amont et l'aval de la production, la filière porcine industrielle témoigne de son hégémonie. Face à cette filière, construite dès son origine dans les années 70 comme modèle dominant, d'autres modes d'élevage, en Bretagne comme dans d'autres régions, ont des difficultés à émerger et plus encore à se développer. En 2001, la production porcine bio était évaluée à 0,2 % de la production et l'évolution des rapports de force n'engage pas à beaucoup d'optimisme.

Mais plus le colosse est grand et plus fragile est son équilibre. Qui sait si ce petit camion ne contribuera pas, avec mille autres choses, à écraser les pieds de cet ogre des "productions animales" industrielles et à le faire un jour basculer ?

Fiche technique

Véhicule réalisé sur chassis 6x6

Dimension du véhicule :
Longueur : 8,8m - Largeur :2,5m - Hauteur : 3,7m

Surface de chargement du premier module de transport (sans l'étage) :
2,7x1,7= 4,6m² (avec passage d'homme),
2,7x2,2=5,95m² (sans passage d'homme)

Surface de chargement, étage du premier module de transport :
2,7x1,7= 4,6m²

Surface de chargement du deuxième module de transport (arrière):
2,7x1,7= 4,6m² (avec passage d'homme),
2,7x2,2=5,95m² (sans passage d'homme)

Nombres d'animaux transportés :
Fonction de l'espèce, de la race et de l'âge des animaux

Dimension du module frigorifique :
Longueur : 2,65m - Largeur : 1,90m - Hauteur : 1,85m

Pour en savoir plus

Jocelyne Porcher, 2004. *Bien-être animal et travail en élevage*. Editions INRA/Educagri - 264p.

Jocelyne Porcher, 2003. *La mort n'est pas notre métier*. Editions de l'Aube - 167p.

Jocelyne Porcher, 2002. *Eleveurs et animaux, réinventer le lien*. Editions PUF - 301p.

Les auteurs

Les recherches de **Jocelyne Porcher** portent notamment sur la relation de trvail entre êtres humains et animaux en élevage UMR INRA-SAD Activités, Produits, Territoires / CNAM Laboratoire de psychologie du Travail et de l'Action.

Eric Daru est designer, diplômé du Strate College (mémoire encadré par Jocelyne Porcher 2004) http://perso.wanadoo.fr/eric.daru.design/

C'est sur les conseils d'un éleveur, sollicité par Eric sur la question du respect des animaux dans le transport, que nous nous sommes rencontrés et que, le temps d'un stage, nos préoccupations respectives ont pu suivre une route commune.

Les citations d'éleveurs, de transporteurs et de salariés d'abattoirs (en encadrés) sont extraites d'entretiens réalisés par Jocelyne Porcher.

Résultats des recherches du Département SAD - INRA

http://www.inra.fr/sad/publications/fasade.html

FaçSADe n° 2005/23

Edité par le **Département Sciences pour l'Action et le Développement**
INRA - UPIC/SAD - Auzeville BP 27 - 31326 Castanet Tolosan cedex
Tél : 33 (0)3.80.77.25.92 - Fax : 33 (0)3.77.25.74 - e.mail : mignote@enesad.inra.fr
Directeur de la publication : Jean-Marc Meynard, Chef de département
Rédaction : Martine Mignote, Michel Meuret

Impression ICO - 17/19, rue des Corroyeurs - 21000 Dijon
Commission paritaire n°0110 B0 5278 - Dépôt légal 4éme trim. 2005

reproduction partielle autorisée avec mention d'origine